



Mairie de Remiremont

1, place de l'Abbaye
BP 30107
88204 REMIREMONT Cedex
Tél. : 03 29 62 42 17
www.remiremont.fr

**A l'attention des associations
romarimontaines utilisatrices
à titre habituel de la forêt
communale de REMIREMONT**

Remiremont le 10 novembre 2020

Référence à rappeler : AAJ/IS/MG 2020
Affaire suivie par : M. GERARD
Objet : interdiction partielle de circulation en forêt communale

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez certainement, notre forêt subit une crise sanitaire profonde et durable due au dépérissement des peuplements, notamment en raison de la présence massive du scolyte dans les épicéas.

Alerté par les services de l'Office National des Forêts des risques très importants de chutes d'arbres en forêt de Remiremont, je me vois contraint de décider la fermeture à la circulation du public dans deux vastes zones forestières particulièrement fréquentées par le public.

Je vous prie de trouver, en PJ, la copie de cet arrêté ainsi que le plan des zones concernées.

Conscient des désagréments occasionnés, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,